

Paroisse St Jean-Baptiste de Rivière Salée

Dimanche 06 septembre 2026

23ème dimanche du Temps Ordinaire — Année A

∞∞∞∞∞∞

1^{ère} lecture : « Si tu n'avertis pas le méchant, c'est à toi que je demanderai compte de son sang » (Ez 33, 7-9)

Psaume : Aujourd'hui, ne fermez pas votre cœur, mais écoutez la voix du Seigneur ! (Ps 94)

2ème lecture : « Celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi » (Rm 13, 8-10)

Evangelie : « S'il t'écoute, tu as gagné ton frère » (Mt 18, 15-20)

∞∞∞∞∞∞

La correction fraternelle doit être employée avec précaution. Il ne faudrait pas prendre prétexte de ce passage pour imposer ses vues ou faire des reproches injustes aux autres. Il y a aussi l'Evangile de la paille et de la poutre, et en aucun cas Jésus ne cherche ici à nous ériger en juge de nos frères. Chacun doit s'examiner lui-même avant de faire des reproches. Ce qui est en jeu ici, c'est la communion fraternelle. Une communauté divisée perd sa force, tandis que l'unité dans la communauté attire les bénédictions. Jésus ne parle pas des torts des autres en général, mais de ce qui m'a atteint personnellement : "Si ton frère a commis un péché contre toi". Il arrive que par faiblesse, ou sous couvert d'une fausse communion, on évite de dire les choses. La tentation est alors de passer par les autres. On s'en plaint par derrière et on ne dit rien en face. C'est pourquoi aller voir l'autre et lui parler directement, calmement, comme à un frère pour lui dire ce qui ne va pas est d'abord une conversion personnelle. Construire l'Eglise se fait à partir du Christ et demande aussi de s'ajuster les uns aux autres dans des rapports de vérité. Cet ajustement les uns envers les autres est d'ailleurs le premier critère de la vérité de notre relation avec le Christ. N'ayons pas peur de ce côté exigeant, rabotant, de la vie fraternelle dans l'Eglise. Certains s'en dégoûtent facilement et préfèrent vivre leur Jésus dans leur coin. Mais Jésus est vivant dans son Eglise. Chaque effort de conversion que nous faisons pour nous entendre et nous ajuster les uns aux autres nous rapproche de lui.

Père Jean-Baptiste MASSON

ANNONCES PAROISSIALES

❖ **Permanence du Curé :** Père Gaby reçoit mardi sur rendez-vous et vendredi de 8h 00 à 11h 00 sans rendez-vous.

❖ **Mardi 08 septembre, Nativité de la Vierge,** la messe sera célébrée à 6h 30 à Petit-Bourg et 18h00 à Desmarinières.

❖ **Samedi 12 septembre, au sanctuaire Notre Dame de Fatima à Desmarinières :**

- 07h00 Messe
- 08h30 à 16h00 Récollection du Mouvement Sacerdotal Marial.

❖ **Dimanche 13 septembre, 9h à l'église de Grand-Bourg :** Messe de rentrée du catéchuménat adulte. Tous les recommençants et catéchumènes adultes sont invités à participer à cette eucharistie.

❖ **Messe de bénédiction de l'année scolaire**

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, la **Pastorale des Jeunes de Rivière-Salée** invite les écoliers, collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, personnels des établissements scolaires ainsi que leurs familles à venir confier leur année au Seigneur et recevoir sa bénédiction le **dimanche 12 septembre à 9h00 à l'église de Grand-Bourg**.

Les jeunes sont particulièrement invités à venir avec leur cartable, sac à dos ou un élément symbolisant leur année scolaire, qui pourra accompagner ce temps de bénédiction.

Que cette nouvelle année soit placée sous le regard du Seigneur, afin qu'Il accompagne chacun dans son travail, ses projets, ses rencontres et ses réussites.

Une année pour apprendre, grandir et avancer avec Dieu !

❖ L'éveil à la foi accueille vos enfants âgés de 3 à 6 ans, qu'ils soient baptisés ou non, le 1^{er} dimanche de chaque mois, pendant le temps de la messe. La catéchèse les accueille à partir de 7 ans, à savoir du CE1 au CM2.

Les enfants non baptisés pourront à votre demande, bénéficier d'une préparation spécifique afin de recevoir le sacrement du baptême.

Vous pouvez dès maintenant laisser vos coordonnées et récupérer le formulaire de demande de baptême au secrétariat de la paroisse aux jours et heures d'ouverture.

Vous serez contactés avant la rentrée afin de finaliser la démarche.

Merci de partager l'information dans votre entourage.

∞∞∞∞∞∞

❖ Tu as entre 7 et 17 ans, viens partager une aventure unique faite de découvertes, d'amitié et de fun avec le J.E.P. (Jeunes Environnement, Patrimoine). Information et inscription le **samedi 19 septembre de 15h à 17h au sanctuaire Notre Dame de Fatima à Desmarinières**. Voir le tableau d'affichage pour plus de détail.

❖ Tu as entre 14 et 16 ans et tu souhaites apprendre les gestes qui sauvent, découvrir le secourisme et t'engager au service des autres ? Rejoins l'AJSSM pour une formation sur deux ans, organisée les samedis, hors périodes de vacances scolaires.

Pour en savoir plus et t'inscrire contacte :

0596 28 66 94 ou sur le site :

www.saint-michael.fr

REMERCIEMENTS

Les jeunes de la Post-Confirmation du diocèse adressent un grand merci à tous les paroissiens qui ont répondu généreusement à leur appel pour soutenir le pèlerinage des jeunes, qui s'est déroulé du samedi 29 au dimanche 30 août, de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre à l'église Notre-Dame de la Délivrande.

Par votre générosité, votre participation et votre soutien, vous avez contribué, de près ou de loin, à la réussite de ce beau pèlerinage.

Merci à chacun de vous !"



La fraternité avec Jésus : correction ou compassion ?

En ce vingt-troisième dimanche du Temps Ordinaire, au terme de la semaine de la rentrée scolaire et universitaire de septembre et pour la plupart des travailleurs, les textes liturgiques du jour nous amènent à réfléchir à partir de la problématique liée à cette circonstance : comment vivre en chrétien dans un monde qui ne l'est pas ?

C'est cette épreuve de la foi qu'ont vécu les Hébreux au cours de leur déportation à Babylone au VIème siècle avant JC. Dieu dans sa miséricorde, confie à Ezékiel la mission de guetteur, de sentinelle, pour la maison d'Israël : *« tu diras au méchant d'abandonner sa conduite mauvaise »,* sinon, *« il mourra de son péché »*. Condition liée à l'exercice de cette mission, l'esprit de responsabilité, car guetteur et pécheur ont partie liée, au terme du succès ou de l'échec de cette démarche de correction.

C'est ce même message que Jésus livre à ses disciples à l'approche de sa passion : *« veillez les uns sur les autres »*. Il définit pour eux, les règles de la correction fraternelle en proposant une progression : le dialogue, puis l'appel à témoins (deux ou trois), puis à la communauté de l'Eglise.

Cependant, nous constatons que lorsque Jésus met en œuvre cette démarche, c'est l'aspect compassion qui domine. Dans l'Evangile de la femme adultère, seule la pécheresse est dénoncée et condamnée à la lapidation. C'est aux hommes décidés à exécuter le châtimement que Jésus administre la correction fraternelle : *« que celui qui n'a jamais pêché jette la première pierre »*, et à la femme, Il accorde la grâce du pardon et de la conversion : *« va et ne pêche plus »*.

L'objectif de la correction n'est donc pas la sanction mais la conversion. Pour Paul, la sanction est définie par la loi. Mais *« celui qui aime les autres a pleinement accompli la Loi »*.

C'est donc en nous appuyant sur l'enseignement du Christ que nous sommes en mesure de vivre en chrétien ; en faisant notre, le premier commandement : *« Aimez-vous les uns les autres... »* ; en reconnaissant que Jésus est parmi nous *« réunis en son nom »* ; Il nous encourage à adresser notre prière communautaire au Père.

Merci Seigneur, pour cette fraternité en Jésus, Sentinelle qui nous guide sur la route du Salut !

CATECHESE /CHEMINEMENT

Les parents sont invités à procéder aux inscriptions ou réinscriptions de leurs enfants au catéchisme pour l'année 2026-2027. Cette démarche se déroulera en deux étapes :

- **Pré-inscription** : les parents doivent d'abord réaliser une pré-inscription sur la plateforme extranet.eglisemartinique.fr. Un guide sera disponible sur le canal de communication de la catéchèse.

- **Finalisation** : après la pré-inscription, les parents devront finaliser l'inscription à la salle paroissiale le **samedi 12 septembre 2026 de 8h à 12h**.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

****Réinscription des enfants déjà catéchisés :***

Mettre à jour la fiche de l'enfant sur la plateforme extranet.eglisemartinique.fr et imprimez-la.

- 1 photo
- Cotisation annuelle : 35 euros
- Justificatif du denier de l'Eglise à jour pour l'année en cours
- Fiche d'inscription

****Première inscription :***

- Création ou Mettre à jour la fiche de l'enfant sur la plateforme extranet.eglisemartinique.fr puis imprimez.

- Livret de famille pour vérification de l'identité de l'enfant (**aucune photocopie requise**)

- Certificat de baptême obligatoire pour les enfants baptisés hors de la paroisse

- **1 photo d'identité** pour les enfants nés en 2019
- **2 photos d'identité** pour les enfants nés avant 2019

- Cotisation annuelle : 35 euros

- Justificatif du denier de l'Eglise à jour pour l'année 2026

- Attestation de transfert pour les personnes changeant de paroisse

- Fiche d'inscription à télécharger sur la plateforme extranet

HORAIRES DU BUREAU PAROISSIAL

Permanence du prêtre :

Mardi sur rendez-vous

Vendredi de 8h 00 à 11h 00

Le Secrétariat paroissial est ouvert :

Mardi, mercredi et vendredi de

8h 00 à 11h 00

Samedi de 8h 00 à 11h 00

HORAIRES DES MESSES DE LA SEMAINE

Petit Bourg

Dimanche 7h00 / Mardi 6h30

Grand Bourg

Samedi 18h00 / Dimanche 9h 00

Mercredi et vendredi 6h 30

Desmarinières

Samedi 07h 00

Dimanche 11h 00

Lundi 06h 00

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi 18h00

MEDITATION DU CHAPELET A PETIT-BOURG

Jeudi 17h00 salle paroissiale

MEDITATION DES LAUDES :

Petit Bourg : Mardi 6h10

Grand Bourg : Mercredi et vendredi 6h10

Desmarinières : du Mardi au Vendredi 8h00

ADORATION DU SAINT SACREMENT

Grand Bourg

Vendredi de 15h00 à 17h30

Petit-Bourg

Dernier samedi du mois de 12h00 à 17h00

Desmarinières

Du Mardi au Vendredi 16h00 à 18h 00

PRESBYTERE

19 rue Schœlcher – 97215 RIVIERE SALEE

Tél : 0596 68 00 23

Mail : paroisse.rivieresalee@eglisemartinique.fr

Site : www.paroisse-rivieresalee.fr